

Agenda

Le mot du Président

**Pour adhérer à l'APLCPGE et vous inscrire
au congrès des 16 et 17 janvier 2026,
rendez-vous sur notre site Internet :
<https://aplcpge.fr>**

La deuxième édition de notre **enquête bisannuelle sur le bien-être et la réussite en classe préparatoire**, lancée au mois d'octobre 2025 auprès des étudiants de seconde année, s'est terminée le 19 novembre et nous pouvons nous féliciter de son succès. Nous avons en effet obtenu 5 715 retours (dont 5 697 exploitables) contre 4 275 en 2023, soit une augmentation de plus de 30 % du taux de participation.

Merci à tous les collègues qui ont accepté de diffuser ce questionnaire. Grâce à votre concours, nous allons pouvoir disposer de données représentatives qui donneront une image fidèle du ressenti de nos étudiants.

Les résultats de cette enquête seront rendus publics le 16 janvier 2026 au lycée Henri IV dans le cadre de notre congrès annuel. Nos adhérents en auront la primeur lors de la réunion plénière du matin, puis nous organiserons une conférence de presse l'après-midi que nous animerons avec nos partenaires du CEPREMAP (Centre pour la recherche économique et ses applications). Par la suite, les adhérents pourront s'ils le souhaitent **récupérer les réponses propres à leur établissement**. La seconde vague de notre enquête débutera au mois de mars 2026 et s'adressera cette fois aux étudiants de première année.

Le 16 janvier nous accueillerons également un représentant de **Régions de France** pour évoquer **la problématique de l'amplitude d'ouverture des lycées en semaine et des internats le week-end**. Nous avons saisi **Régions de France** sur ces questions car nous sommes convaincus qu'un effort d'harmonisation doit être fait au niveau national. Les disparités sont nombreuses et parfois très marquées entre régions et si certains établissements peuvent rester ouverts en soirée et le week-end, d'autres se voient contraints, faute de moyens humains suffisants, de se montrer plus restrictifs, ce qui pose des problèmes d'égalité de traitement et d'équité dans la perspective des concours. Le 17 novembre dernier, une délégation de notre bureau a été reçue par François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire et vice-président de **Régions de France**. Nous avons pu échanger avec lui sur ces questions et il nous a proposé **d'associer l'APLCPGE à un groupe de travail** à partir du premier semestre 2026. Le samedi 17 janvier nous vous proposerons une **table ronde** à l'issue de notre assemblée générale sur un thème dont nous avons fait une priorité de travail pour l'année scolaire 2025-2026 : **la place des femmes dans les études et les métiers scientifiques**. Trois invités ont d'ores et déjà confirmé leur présence. Il s'agit de Dominique Vérien, présidente de la délégation aux droits des femmes du Sénat, de Romain Soubeyran, directeur général de Centrale-Supélec et de Valérie Brusseau, présidente de l'association « Elles bougent ».

Vous le voyez, le programme de notre congrès 2026 s'annonce riche et intense. Nous vous proposerons aussi, comme chaque année, un moment convivial et de détente à bord de la « Sans Souci », une péniche que nous avons privatisée pour une croisière inoubliable sur la Seine !

[Alors n'hésitez pas à vous inscrire au moyen du formulaire que vous trouverez sur notre site Internet](#)

Nous vous espérons nombreux les 16 et 17 janvier prochains pour deux journées de réflexion, d'échanges et de plaisir partagé.

Bien à vous,

Joël Bianco, président

« **Régions de France** », anciennement « **Association des Régions de France** », est une association qui représente les Régions métropolitaines et d'Outre-mer et les collectivités territoriales assimilées auprès des pouvoirs publics. Elle est actuellement présidée par Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.



Pourrais-tu nous présenter ton parcours et ton établissement ?

Après un parcours assez varié dans l'éducation nationale depuis 1981 (Instituteur Spécialisé, CFC en Greta entre autres), j'obtiens le concours de personnel de direction en 2001, « et entre dans la carrière » comme proviseur-adjoint au Lycée Louis Vincent de Metz (1300 élèves, BTS scientifiques et une CPGE TSI) pendant 6 ans ; quelques extravagantes péripéties m'amènent à y faire fonction de proviseur pendant 15 mois.

Puis proviseur à la rentrée 2008 du lycée Félix Mayer de Creutzwald en Moselle. Creutzwald, j'en conviens, peut ne pas évoquer grand 'chose aux non-autochtones ; je contextualise donc : c'est la ville où le dernier morceau de charbon a été extrait du sol français en 2004. J'y dirige le LGT de 800 élèves et je suis chargé d'en faire en lycée polyvalent de 1600 élèves en fusionnant les 2 lycées professionnels voisins à l'établissement. C'est surtout une période exceptionnelle d'innovation pédagogique : grâce à un appui financier très conséquent de la Fondation Nationale de Sciences Po Paris (c'étaient les années R. Descoings) et à un soutien pédagogique du ministère, un dispositif expérimental à l'ampleur de tout l'établissement dynamise élèves et enseignants durant plusieurs années.

En 2012, je suis nommé au lycée Fabert de Metz : 1300 élèves, 450 CPGE filières scientifique et commerce ; donc première adhésion à l'APLCPGE. Lycée impérial, de centre-ville, il faut conduire le plus grand nombre vers l'élite, en effaçant toute propension à l'élitisme : Passionnant ! Et par ailleurs assez curieux, je dirigeais l'établissement qui m'avait exclu quand j'étais lycéen. Nul esprit de revanche, situation cocasse plutôt : objectivement mes activités extérieures à l'établissement de l'époque n'étaient vraiment pas compatibles avec la rigidité des censeurs d'alors.

Enfin, ce dernier poste depuis septembre 2021 au Lycée Poincaré de Nancy. 2300 élèves dont 960 étudiants de CPGE, toutes filières présentes. Lycée impérial de centre-ville également, il dégage une réelle sérénité de fonctionnement, des échanges 2^e cycle/CPGE riches et fluides créent une synergie féconde et un climat scolaire des plus tempérés. Et, au fil des années, selon un algorithme que personne n'a encore décodé, telle ou telle filière se démarque plus positivement aux niveaux des admissions en école... Au fait, je libère la place en septembre 2027, à bon entendeur...

Quelle est l'actualité des CPGE dans ton académie et les principales problématiques auxquelles vous êtes confrontés ?

La carte des implantations des CPGE définit assez harmonieusement les territoires, et n'engendre que très peu de concurrence entre les lycées à classes prépas de l'académie. Les échanges entre proviseurs restent donc sereins et constructifs. Les relations avec l'Université de Lorraine sont plutôt bonnes, même si elles reposent plus sur des relations interpersonnelles que sur le véritable respect de convention. Les points d'attention portent sur la stabilisation des recrutements en ECG, (tous parcours mais plus particulièrement HGG/mathématiques approfondies ; le maintien des prépas de proximité et la valorisation des prépas technologiques. Les professeurs de CPGE évoquent le nombre croissant de sollicitations d'étudiantes et d'étudiants qui expriment des situations personnelles voire intimes

Quelles sont tes attentes vis-a-vis de l'APLCPGE ? Aurais-tu des propositions pour améliorer son fonctionnement et accroître son utilité ?

Adhérent pour la 14 -ème année, j'ai vu l'APLCPGE évoluer et tenter notamment de s'affranchir d'un tropisme capital (e). Sa place d'interlocutrice experte, si elle est reconnue par la hiérarchie tant au niveau ministère que celui des académies, reste toujours à défendre, il est important pour cela qu'elle puisse s'appuyer sur le plus grand nombre d'adhérents. Elle est et doit rester un espace facilitateur d'échanges formels et informels pour l'ensemble des collègues. L'APCPGE s'empare au travers des AG, mais pas exclusivement des questions d'actualité (IA, santé mentale, etc. ...), tout comme sa fonction de veille sur les différentes orientations qui concernant les CPGE est salutaire. Les initiatives, comme le questionnaire sur le bien-être des étudiants, outillent solidement pour les diverses opérations de promotion des CPGE. Enfin je m'interroge sur comment définir et assurer un véritable espace aux proviseurs-adjoints de CPGE au sein de l'association.